

Objet : Alimentation du relevé de carrière

Référence : 2017-1

Date : 13 janvier 2017

Direction juridique et de la réglementation nationale
Direction des Relations internationales et de la coordination

Diffusion :

Mesdames et messieurs les directeurs des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail et des caisses générales de sécurité sociale

Résumé :

Recensement des dispositifs permettant la validation des trimestres reportés sur le relevé de carrière des assurés du régime général.

La présente circulaire constitue une première mise à jour de la [circulaire n° 2011-38 du 18 mai 2011](#) portant sur les dispositifs suivants :

- constitution de la durée d'assurance ;
- périodes assimilées à des périodes d'assurance ;
- majorations de durée d'assurance.

Circulaire modificative	Fiches modifiées	Fiche ajoutée
Circulaire Cnav n° 2018-21 du 22/08/2018	3.6 ; 3.16 ; 3.17 ; 3.29 ; 6.2a ; 6.2b ; 6.6	3.5

La Cnav a publié, par [circulaire n° 2011-38 du 18 mai 2011](#), un document de référence concernant les dispositifs de validation des droits à la retraite et présentant les règles applicables en matière de constitution de la carrière.

Compte tenu des évolutions législatives et réglementaires, un travail de refonte et de mise à jour de ce document a été engagé afin de poursuivre l'objectif de fiabilisation de la carrière des assurés.

La présente circulaire réorganise ce document de référence, sous forme de fiches, afin de faciliter son accessibilité et les mises à jour ultérieures.

Destinée à remplacer la circulaire n° 2011-38, elle présente les règles juridiques applicables à la constitution de la carrière déclinées en six parties :

1. La constitution de la durée d'assurance
2. Les périodes ayant donné lieu à versement de cotisations obligatoires
3. Les périodes assimilées à des périodes d'assurance
4. Les dispositifs de versement volontaire de cotisations
5. Les autres périodes validées
6. Les majorations de durée d'assurance

Compte tenu de l'ampleur de ce chantier de refonte, la présente circulaire procède à une première mise à jour portant sur les parties :

1. La constitution de la durée d'assurance
3. Les périodes assimilées à des périodes d'assurance
6. Les majorations de durée d'assurance

La mise à jour des autres parties fera l'objet d'une publication ultérieure.

signé

Renaud VILLARD

1. La constitution de la durée d'assurance

1.1 [Les principes généraux](#)

2. Les périodes ayant donné lieu à versement de cotisations obligatoires

Publication ultérieure

3. Les périodes assimilées à des périodes d'assurance

3.1 [Les principes généraux](#)

3.2 [Les périodes de chômage indemnisé depuis 1980](#)

3.3 [Les périodes de chômage non indemnisé à compter de 1980](#)

3.4 [Les périodes de chômage avant 1980](#)

3.5 [Les périodes de chômage - différés d'indemnisation](#)

3.6 [Les périodes d'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises](#)

3.7 [Les périodes de congé de solidarité](#)

3.8a [Les périodes de congé de conversion - sidérurgie et construction navale](#)

3.8b [Les périodes de congé de conversion](#)

3.9 [Les périodes de congé de reclassement](#)

3.10 [Les périodes de congé de mobilité](#)

3.11 [Les périodes de maladie](#)

3.12 [Les périodes de maternité](#)

3.13 [Les périodes d'invalidité](#)

3.14a [Les périodes d'accident du travail incapacité temporaire](#)

3.14b [Les périodes d'accident du travail Incapacité permanente](#)

3.15 [Les périodes de rééducation professionnelle](#)

3.16 [Les périodes de service national](#)

3.17 [Les périodes de guerre](#)

3.18 [Les périodes de détention au Koweït](#)

- 3.19** [Les périodes de détention ou d'internement administratif consécutives aux évènements d'Afrique du nord](#)
- 3.20** [Les périodes en tant que rapatriés](#)
- 3.21** [Les périodes de perception de l'allocation de préparation à la retraite](#)
- 3.22** [Les périodes de volontariat civil](#)
- 3.23** [Les périodes de volontariat international en entreprise ou en administration](#)
- 3.24** [Les périodes de détention provisoire](#)
- 3.25** [Les périodes en tant que sportif de haut niveau](#)
- 3.26** [Les périodes de perception de l'indemnité de soins aux tuberculeux](#)
- 3.27** [Les périodes de perception d'indemnités Intempéries/Inondations](#)
- 3.28** [Les périodes de stages de formation professionnelle](#)
- 3.29** [Les périodes indemnisées par la Caisse des Français de l'étranger au titre de la maladie, maternité, invalidité, rente accident du travail, maladies professionnelles](#)

4. Les dispositifs de versement volontaire de cotisations

Publication ultérieure

5. Les autres périodes validées

Publication ultérieure

6. Les majorations de durée d'assurance

- 6.1** [Les principes généraux](#)
- 6.2a** [La majoration de durée d'assurance pour les enfants nés ou adoptés avant le 1^{er} janvier 2010](#)
- 6.2b** [La majoration de durée d'assurance pour les enfants nés ou adoptés à compter du 1^{er} janvier 2010](#)
- 6.3** [La majoration de durée d'assurance pour congé parental](#)

6.4 [La majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé](#)

6.5 [La majoration de durée d'assurance pour adulte handicapé](#)

6.6 [La majoration de durée d'assurance du compte pénibilité](#)